

Contributions au débat

Sommaire :

- **Quels enjeux pour ce débat ?** – François Minvielle, Bordeaux, octobre 2015
- **Éléments de réflexion** – Eldjouhar, Doubs, décembre 2015
- **Cher(e)s camarades** - Hakim Laribi, Paris, décembre 2015
- **Contribution au débat sur la laïcité organisé par la CGT** - Philippe Onfroy, Paris, avril 2016
- **La laïcité à l'école en 2016 : discrimination et racisme respectables** - Matthieu Brabant, Gard-Lozère, avril 2016
- **Contribution à venir**

Quels enjeux pour ce débat ?

Nous avons adopté lors de notre congrès de Guidel, au mois de mai 2015, la motion suivante :

« La laïcité est une question brûlante dans les métiers de l'éducation. Elle est aujourd'hui attaquée et instrumentalisée. Le congrès mandate la CEN pour organiser un large débat et préparer un 4 pages afin d'avancer vers une laïcité utile aux salariés et aux classes populaires, une laïcité pour l'émancipation. »

En effet, il est impossible de faire l'impasse sur cette question dans notre secteur de travail. Nous sommes interpellés par l'actualité, les collègues sont parfois déboussolés, les jeunes ont besoin d'en débattre. Nous sommes confrontés à une remontée générale des intégrismes de toutes les religions, ainsi qu'à la pression de la direction nationale de l'enseignement catholique (le SGEC) qui sous prétexte de « réenchanter » l'enseignement, devient plus offensif pour imposer son idéologie aux enseignants. Nous devons faire face aussi à l'utilisation de la laïcité comme dissimulation du racisme antiarabe et antimusulman, comme à la remontée de l'antisémitisme.

Face à ces dangers, nous avons besoin de réaffirmer à quel point la laïcité est un principe indissociable de la lutte syndicale en faveur de l'émancipation des travailleurs et des jeunes qui nous sont confiés. Au même titre que les luttes pour les droits des femmes, contre le racisme, pour la solidarité internationale, la laïcité est constitutive de nos objectifs, de notre militantisme.

Nous espérons que ce débat permettra de donner à chacun les éléments clés de l'histoire de la laïcité, voire des laïcités différentes qui existent aujourd'hui. En tant que syndicat, nous pouvons quand même souligner que le mouvement syndical, et plus largement le mouvement ouvrier, a été porteur de cette question, avec une perspective audacieuse : la conviction que l'humanité s'émancipera de toutes les croyances religieuses. Il sera important de se réapproprier cette histoire populaire, par en bas, alors qu'on limite bien souvent l'histoire de la laïcité à celle portée par le courant parlementaire républicain, avec comme apogée la loi de 1905.

Le débat devrait nous permettre de mettre en avant ce que nous partageons tous. Nous continuons à affirmer que la séparation entre les religions et l'état doit être effective, sans aucun financement de l'état aux religions. Ce qui est, en réalité, loin d'être le cas, nous sommes bien placés pour savoir que l'Etat favorise l'Eglise catholique, notamment

par le subventionnement massif de l'enseignement privé. Nous retenons aussi comme avancée positive de la loi de 1905 (dont nous ne faisons pas un mythe) la liberté de chacun de croire à ce qu'il veut... et bien sûr, de ne pas croire.

Nous organisons ce débat parce que nous savons que rappeler ces éléments ne suffit pas pour régler les problèmes d'aujourd'hui. Toutes les organisations du mouvement social sont percutées par des positions très tranchées. Certaines sont franchement incompatibles avec la philosophie générale d'émancipation du syndicalisme. Quand certains utilisent la laïcité pour être extrêmement offensif contre les musulmans, la laïcité devient alors un déguisement d'un racisme à peine dissimulé et insupportable. En réaction, d'autres priorisent la lutte contre le racisme et relativisent du coup la laïcité, considérant aussi que la question de l'oppression des femmes, véhiculée par toutes les religions, devient secondaire. Nous ne pouvons pas nous reconnaître dans ce renoncement.

L'enjeu de notre débat est bien de redéfinir le contenu que nous donnons à la laïcité et d'affirmer qu'il n'y a pas de priorité entre les oppressions : nous sommes à la fois antiracistes, féministes et laïques.

Nous avons besoin aussi de revenir sur notre appréciation de la laïcité officielle institutionnelle, celle de la République. Dans quelle mesure est-elle un point d'appui pour notre syndicat ? Dans quelle mesure faut-il montrer qu'elle est incomplète, voire souvent hypocrite ?

Les enjeux sont importants et nous pensons que l'organisation d'un débat démocratique et structuré peut nous aider à les saisir et nous invitons l'ensemble des camarades à y prendre leur place. Ce débat peut permettre à chacun d'être mieux armé pour discuter autour de nous, dans les établissements avec les collègues et les jeunes. C'est le pari que nous faisons.

François Minvielle, Bordeaux, octobre 2015

Éléments de réflexion

Les établissements privés sous contrat ne sont pas des établissements laïcs comme les établissements publics. Ils peuvent donc promouvoir une religion, avoir un caractère propre confessionnel. L'enseignement catholique a tendance à prétendre que l'enseignement n'est pas non plus laïc, qu'il doit refléter les valeurs de l'Évangile. C'est à peu près constitutionnel, sauf que... les enseignants sous contrat avec l'État sont des **agents publics**, pour leur fonction enseignante, qui est a priori **la seule**, lorsqu'ils n'ont pas une autre fonction de droit privé (ex : adjoint de direction...), ou une fonction bénévole (exemple : pastorale).

L'enseignement catholique a donc tendance à vouloir que cette fonction enseignante ne soit pas non plus tenue à la laïcité, même si les enseignants sont des agents publics.

On en tirerait la conclusion qu'un agent public ne soit pas tenu à la neutralité.

Or, il semblerait qu'il ne puisse y avoir d'exception dans le principe de neutralité des agents publics.

L'enseignant se trouve donc devant une contradiction :

Son établissement d'accueil, via un Directeur de droit privé qui a autorité sur lui mais sans une relation hiérarchique réelle (compliqué, mais c'est la conséquence de la loi Censi) pourrait lui demander, sous couvert de son autorité légale, de ne pas être neutre.

Son administration de tutelle et employeur, pourrait quant à elle, lui reprocher de ne plus être neutre.

Il me semble que les ministères (Éducation Nationale et Agriculture) devraient clarifier cet aspect laïc, ou pas, de l'enseignement dispensé par des agents publics au sein d'un établissement privé sous contrat à caractère confessionnel et qu'il ne serait pas sain d'attendre des jurisprudences. En effet, dans l'attente, cet aspect contradictoire peut être source de tension et de risque disciplinaire, ainsi que difficilement compatible avec une liberté de conscience réelle des enseignants.

Eldjouhar, Doubs, décembre 2015

Cher(e)s camarades...

Cher(e)s camarades,

Je suis triste de voir mon syndicat suivre le mouvement impulsé par l'élite politique et médiatique, pour ne pas parler des VRAIS problèmes de notre pays : inégalités des chances, précarité, discrédit de l'école (avec ce genre de débat par exemple). Pour n'évoquer que ces thèmes.

Et que nous propose notre gouvernement : une journée de laïcité à l'école! Y en a pas marre de nous rabâcher les oreilles avec LEUR laïcité? La majorité des citoyens de ce pays n'ont aucun problème avec la laïcité de 1905, celle de Jean Jaurès et Jules Guesde. Une laïcité inclusive, celle qui garantissait la liberté de culte et de conscience pour tout citoyen (y compris pour nos élèves). Une laïcité qui s'érigeait en PRINCIPE et non en une valeur en soi ! Mais voilà, comme à l'époque de ces deux illustres parlementaires, il y avait qui politiques de "gauche" qui exploitaient cette laïcité pour d'autres fins... et j'ai envie de dire, rien n'a changé depuis sous le soleil.

Vous ne vous rendez pas compte des effets ravageurs sur les élèves et une bonne partie de nos concitoyens de ses débats. Car n'ayons pas peur des mots, derrière la défense de la laïcité, c'est bien l'Islam qui est visé, avec tout ce que ce mot véhicule comme fantasmes et peurs.

Ne niant aucunement des problèmes qui peuvent survenir d'ici ou là, mais il me semble, qu'il y a vraiment des problèmes plus urgents et plus cruciaux que la défense de la laïcité qui est mise en danger par qui? Par nos élèves!

Nos élèves ne font réagir à cette espèce d'hystérie des médias à propos de leur religion. Et nous professeurs, en suivant le mouvement, nous faisons qu'aggraver le problème, en discréditant définitivement toute autorité à leurs yeux.

Il faut un peu de sérénité quand un problème de ce genre se pose en classe ou ailleurs. Je suis professeur de mathématiques, et je me vois mal monter sur mes chevaux si un élève m'affirmait qu'un nombre est forcément supérieur à son inverse... De même, un professeur d'histoire et de biologie ne doit pas transformer en drame, le refus d'élèves d'adhérer à une théorie ou à tel fait. Il faut laisser les élèves se construire. On n'est pas là pour apporter la bonne parole. On est là pour apporter du sens, apprendre aux élèves à réfléchir, à se questionner, à Nous questionner.

J'espère pouvoir apporter prochainement ma contribution à des débats plus sérieux et plus urgents que ceux qui nous tombent d'une élite complètement déconnectée de la société.

Amicalement, Hakim LARIBI, Paris, Professeur dans le secondaire, décembre 2015

Contribution au débat sur la laïcité organisé par la CGT

La laïcité fait partie de nos universaux républicains, au même titre que la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais aujourd'hui la laïcité est attaquée de toute part, par les communautarismes, par les radicaux religieux, par les politiques de tout bord. Il est nécessaire de la défendre, y compris dans les établissements privés catholiques.

La laïcité divise au sein de la droite

- à droite, les gaullistes, bonapartistes et conservateurs stricts ont toujours su dominer l'Eglise, (tradition gallicane) lui imposer un état fort, alors qu'ils sont de confession catholique. De Gaulle, chrétien pratiquant, lors des cérémonies religieuses officielles ne communiait jamais, il résista au moment de la loi Debré à la demande des cathos de recevoir le salaire des profs afin de les payer par leur intermédiaire.

Cette droite républicaine est laïque. Elle sait son histoire, c'est-à-dire que la loi de 1905 est un équilibre et équilibre fragile, fruit d'un compromis. Elle sait son intérêt, c'est-à-dire que cette loi décharge l'Eglise au profit/détriment de l'Etat de l'entretien de tout son patrimoine de bâtiment tout en mettant celui-ci gracieusement à sa disposition. Cette droite sait son catéchisme, elle a compris que la laïcité de 1905 est sécularisation des valeurs chrétiennes. La droite sait la laïcité comme invention évangélique radicale et neuve, la séparation entre le spirituel et le temporel,

celle de Jésus refusant le pouvoir politique « *mon royaume n'est pas de ce monde* » et « *rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ». Contrairement à la gauche d'aujourd'hui qui voit 1905 comme la victoire de l'Etat sur la religion (alors que la gauche socialiste en 1905 dans l'hémicycle de l'Assemblée avec Aristide Briand cite plusieurs fois l'Évangile comme source de la laïcité), la droite voit la laïcité comme une protection des religions par l'Etat. Cette droite n'ignore pas que le rapport entre République et Islam est de nature plus compliquée car Mahomet est à la fois, chef religieux, militaire, juridique et politique. D'où la tentative de la droite d'organiser cet Islam de France (conseil français du culte musulman), ce qui est très difficile étant donné le manque de hiérarchie et les conflits violents au sein de cette religion. Cette droite a su trouver le chemin de la laïcité par la loi interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école tandis que la gauche de Jospin ne parvenait à aucun résultat, empêtrée dans un débat interne paralysant.

Par contre la droite orléaniste, des libéraux centristes, tradition démocrate-chrétienne, est plus sensible aux demandes cléricales, d'où qu'elles viennent. Pour la droite centriste, la laïcité est surtout œuvre de pacification, (ce qui est bon pour les affaires). Elle n'est pas un dogme, peut évoluer selon les circonstances, doit s'adapter. Tous les compromis sont possibles avec les demandes des communautés pour préserver la paix, l'ordre (exemple la politique des grands frères).

Quant à l'extrême droite, elle a des aspects fascisants, donc antireligieux. En effet rien ne saurait être au-dessus de l'Etat tout puissant et de son chef adoré à l'égal d'un dieu, voire païens dans le culte fasciste de la force, de la puissance, (cf Le Pen père) et les aspects réactionnaires, identitaires fermées ou légitimistes (pro alliance du trône et de l'autel des fondamentalistes ou intégristes catholiques, (cf Marion Le Pen s'affichant avec les évêques du Sud de la France) quelques fois accompagnés de relents racistes.

La laïcité divise au sein de la gauche

- à gauche, la tradition est celle de la lutte contre l'hégémonie cléricale, avec un penchant fort pour l'agnosticisme et pouvant aller jusqu'à l'athéisme militant (des massacres de septembre 1792 au petit père Combes). Cette tradition laïque émancipatrice s'étend de Voltaire à Chevènement en passant par Robespierre, Clémenceau, Jaurès et Blum. Tout en étant violemment opposée aux églises, la gauche laïque, souvent (mais pas toujours) anticléricale, en a hérité d'un certain rigorisme moral (cathos et cocos ont longtemps vécu en miroir partageant altruisme, espérance en une vie meilleure et raideur de mœurs). Cette partie de la gauche a un socle social constitué de classes très populaires et est en déliquescence (cf. élections dans la France picarde et du Nord) Cette gauche a été surtout depuis 1968 contestée par la nouvelle gauche. Cette dernière est libérale de mœurs (contraception, union libre, avortement, Pacs, mariage gay), souhaite un état non pas fort mais seulement arbitre en dernier recours, s'appuie sur la société civile, les associations, les communautés. C'est la CFDT, issue du mouvement chrétien, la gauche catho de l'ouest, les bobos parisiens et des centres urbains, les gens du spectacle des médias et de la culture. (Cette partie de la gauche résiste mieux au FN). Cette gauche, méfiante vis-à-vis de la laïcité, se retrouve aussi bien dans le PS qu'à la gauche de la gauche.

La gauche n'est plus le dépositaire de la marque laïcité : depuis les années 1990, pour faire passer son ralliement au néolibéralisme, elle a accepté le relativisme culturel avec SOS racisme (victoire de la ligne Harlem Désir contre celle de Malek Boutti). C'était le droit à la différence ! Tout se vaut ! Donc la laïcité est devenue aux yeux de ses tenants ringarde, discriminatoire, négationniste de la différence musulmane. Joli tour de passe-passe idéologique. (Dray et Désir traitent en 1989 le proviseur qui refuse les jeunes filles voilées de raciste) Par ce droit à la différence, ce qui divise à suppléer ce qui unit. Les universaux sont rejetés au profit des singularités, des particularités, des communautés. Ce sont des avocats, tous de gauche, qui ont plaidé pour les exciseuses arrêtées en France, c'étaient leur droit coutumier, le choix libre culturel des parents, leur tradition pas meilleure que les nôtres, c'était un jugement au relent colonial et raciste (déjà). On est là en plein relativisme, en plein refus de la tradition universaliste et laïque française. On est passé de l'éloge des différences mineures à l'éloge de valeurs différentes ! Par exemple, écarter les femmes de l'espace public est une tradition de communautés sexistes nombreuses à travers le monde entier, c'est une différence ! En France le combat pour l'égalité des droits entre hommes et femmes remonte au moins à la révolution française avec Olympe de Gouges, c'est une valeur.

Idéologiquement, la gauche a un problème avec la religion. Souvent, la gauche manque de culture religieuse et/ou ignore la religion Elle est encore souvent porteuse de la conception marxiste, soit la religion comme opium du peuple. Ainsi, au moment de la guerre d'Algérie, la gauche française anticoloniale a refusé de voir, combien le FNL se réclamait de l'Islam et intégrait une rhétorique djihadiste. L'Algérie s'est proclamée république arabe et islamique. Ainsi cette même gauche a refusé logiquement de considérer le martyr du peuple algérien pendant la guerre civile avec le GIA. Attentats de 2015 ; une certaine gauche (Médiapart, Libération, Hollande) a refusé de qualifier ces

attentats d'islamistes (le célèbre «ça n'a rien à voir avec l'Islam», comme si on disait que les croisades n'avaient rien à voir avec le catholicisme!), ce n'étaient que des attentats terroristes. Le religieux était exclu, une simple forme dévoyée du politique. Pire certains ont prétendu que les auteurs d'attentats étaient en fait des victimes sociales, des prolétaires incompris, mal aimés de la République, des victimes du racisme, du Lepénisme (Pleynel, Todd) qui retournaient la violence qu'ils subissaient. Non l'islamisme salafiste n'est pas une réponse en langage religieux d'une révolte contre l'injustice et les inégalités sociales. C'est candide et condescendant. Une certaine gauche, la gauche marxiste, réduit toute problème à une lutte sociale des pauvres contre les riches, niant l'originalité, la spécificité, l'autonomie du fait culturel, culturel, religieux comme le prend en compte Gramsci. Les attentats de Paris ont été perpétrés par des islamistes, non pauvres, inclus dans la société française, des gens refusant la laïcité, des gens qui veulent régner sur leur communauté par l'intimidation de leurs coreligionnaires à base d'interdits religieux et grâce à la réaction de haine des autres communautés. C'est, pour l'instant, raté. La France a refusé dans un immense élan républicain en janvier 2015.

L'acceptation ou le rejet de la laïcité suppose deux types de société

A. la société du multiculturalisme.

C'est le modèle anglo-saxon bruxellois, mondialisé.

Ce modèle prône une société composée de communautés distinctes et juxtaposées, fondées sur une couleur, une origine, une religion, et où l'homme et la femme sont aussi définis par l'appartenance au groupe. Ces communautés peuvent s'ignorer les unes les autres. La création de cités, d'enclaves urbaines réservées à une communauté (ethnique ou/et religieuse) en sont les conséquences. D'abord basé sur le principe de tolérance, le modèle multi culturaliste dévie facilement vers l'indifférence ou le développement séparé. Dans ce modèle, très concrètement, le mariage est endogame : Je suis français d'origine chinoise, je parle chinois, j'habite le 13 eme arrondissement, je regarde la tv chinoise, je m'approvisionne auprès de chinois de mon quartier, mes amis sont chinois et mes enfants se marient entre chinois, ils sont aidés dans leur installation d'adulte par la communauté chinoise. En France aujourd'hui, ce modèle social multi culturaliste prend dans les salons de Saint Germain ou à l'observatoire de la laïcité un autre nom, celui de l'inclusion pour le distinguer de l'intégration. Ce modèle multi culturaliste prend chez les jeunes de banlieue le nom de respect. Ainsi l'adolescent des quartiers doit respecter la tradition, l'autorité de ses parents, de son frère, de son cousin, respecter les codes vestimentaires ou alimentaires ou sexuels ou religieux du groupe. Mais par effet de retour, le respect de tous ces codes le rejette des autres communautés.

B. la société de l'intégration laïque.

C'est le modèle français.

Ce modèle prône une société politique depuis Renan et non religieuse ou ethnique. C'est une société d'adhésion à un projet (politique) commun, une volonté libre de vivre ensemble des valeurs communes par-delà nos différences. Les différences ne sont pas niées. Elles sont relativisées, secondes par rapport au projet commun. Ce modèle croit en l'exogamie, en la mixité, mixité des couples, mixité sociale, mixité spatiale. Elle valorise le choix de l'individu par rapport au groupe. Ce modèle est l'héritier des Lumières. C'est un modèle à fabriquer des français issus de l'immigration mais c'est un modèle aujourd'hui obsolète. Ce modèle s'appuyait sur des piliers pour réussir l'assimilation/intégration : par l'école, par le travail, par les corps intermédiaires (syndicats, partis, églises), or toutes ses institutions sont en crise, crise d'autorité, crise de légitimité, crise de mutation.

La laïcité est attaquée

1. par les élites. Elle est considérée comme ringarde par nos élites pour lesquelles le tropisme anglo-saxon est marqueur de modernité, attachées qu'elles sont à la mondialisation libérale.

2. par les communautarismes. Ce modèle laïque français est considéré comme mortel par les communautés en ce qu'il suppose d'acculturation. La laïcité en fait ne dissout pas, ne nie pas les différences des communautés d'origine ou de religion, mais elle les soumet à un vivre ensemble commun. Les communautaristes veulent un modèle libanais, un espace public divisé en lotissement confessionnels rivaux qu'arbitre un Etat faible chargé seulement d'éviter une nouvelle guerre civile.

3. par les partis politiques. A droite et extrême droite par dévoiement de la laïcité en machine anti musulmane au nom des traditions chrétiennes de la France. A gauche par dévoiement de la laïcité en machine à renoncement des valeurs au nom de la tolérance, du respect des différences.

4. par les intellectuels-publicistes. Certains entretiennent la confusion conceptuelle entre laïcité et œcuménisme ou dialogue inter-religieux. A la mairie de Paris, l'équipe municipale déploie ses moyens, souvent fastueux, pour célébrer toutes les fêtes religieuses, juives, chrétiennes, musulmanes, chinoises. Oui à l'égalité de traitement, non à la subvention des activités culturelles, interdites par la loi de 1905, et camouflées sous le titre d'activités culturelles.

5. par le chantage de mauvaise foi. Cela a commencé par le chantage à l'antisémitisme dès que quelqu'un critique la politique coloniale israélienne. Cela se poursuit aujourd'hui par le chantage à l'islamophobie, voire le racisme, dès qu'une critique s'exprime à l'égard de la religion musulmane dans son rapport à la République, aux femmes, à la loi. (cf. la polémique faite à Elisabeth Badinter ou à Régis Debray) La critique d'une religion ne se confond pas avec l'injure faite à ses fidèles. Demain, le chantage à la cathophobie, dès qu'un groupe catho ultra sera contraint dans ses surenchères.

6. par le langage. Ainsi les ultra traitent de « laicards », ceux qui résistent aux demandes communautaristes, mot issue de l'extrême droite, mot inventé par Charles Maurras et remis au goût du jour par Julien Dray, député PS et membre fondateur de SOS Racisme. M. Sarkozy parle de laïcité ouverte, M. Péresse de laïcité positive, M. Dray de laïcité plurielle, Terra Nova de laïcité inclusive. Affubler le mot laïcité d'un qualificatif, c'est bien sûr vouloir la dénaturer en la vidant de son contenu.

La défense de la laïcité

La République se définit dans les constitutions de la quatrième et cinquième République par quatre caractères ; elle est indivisible, démocrate, sociale et laïque. Défendre la laïcité, c'est donc défendre la République. Mais il y a deux discours où équivoque et duplicité se mêlent dans la fausse promotion de la République et le dévoiement de la laïcité

- L'extrême droite qui instrumentalise la laïcité comme légitimation de son discours xénophobe. Haro sur l'étranger et l'étranger migrant qui vole le pain des français, c'est le musulman

- Une certaine extrême gauche, (qu'on pense au NPA présentant une femme voilée aux élections !) faite d'associations dites antiracistes, (ex les indigènes de la république), à l'antisionisme obsessionnel, à la dénonciation d'un fantasme deux poids deux mesures, au discours victimaire genre la France ne nous aime pas, on ne veut pas de nous, on n'est pas vraiment français parce que musulman.

La défense de la République et de la laïcité, combats indissociables, passe par

1. la connaissance et la revendication de notre identité nationale, à savoir « liberté, égalité, fraternité, laïcité, féminisme », à l'opposé de toute conception ethnocentriste, raciale ou confessionnelle de la citoyenneté, soit une conception politique de la nation : « *une association volontaire d'individus au passé commun: ce qui constitue une nation, ce n'est pas parler la même langue, ni appartenir à un groupe ethnographique commun, c'est avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore* »Renan. Cette connaissance de notre identité nationale signifie le retour, pour la gauche, à la synthèse de Jaurès entre sentiment universaliste et sentiment national assumé.

2. la connaissance et la revendication de « nos racines », de nos traditions (comme on dit à droite) de notre originalité ou spécificité culturelle (comme on dit à gauche) à savoir le pilier grec (la raison, la science) le pilier romain (le droit, la ville) le pilier chrétien (la spiritualité, le rapport à autrui, la morale), le pilier des Lumières (l'esprit critique, la démocratie, l'individu). La maison France s'appuie sur ces quatre murs, quatre piliers. En privilégier un seul, c'est exclure, amputer ce qui fait la France, c'est amputer et exclure une partie des citoyens qui font la France

Ce que la laïcité n'est pas

- La laïcité n'est pas une forme de lutte antireligieuse. Ceci en est la caricature qu'en font les médias anglo-saxons mondialisés, et le mensonge que propagent salafistes et frères musulmans. La laïcité n'est pas agnosticisme ou athéisme.

- La laïcité n'est pas une religion. On peut être un juif laïc, un catholique laïc, un protestant laïc, si la laïcité ne reconnaît aucune religion, elle les protège toutes.

- La laïcité n'est pas exclusion de la religion du débat public. Un positivisme mal digéré a fait exclure la question de Dieu de la sphère de la raison. C'est une catastrophe. La laïcité n'est pas dogmatique, parler de Dieu n'est pas contraire à l'ordre républicain, même à l'école. On vivrait bien mieux la réalité du fait religieux, qui fait partie depuis toujours de l'expérience humaine, si on pouvait en parler ensemble dans l'espace public, du point de vue de la raison

commune. Aux États-Unis par exemple, il y a dans certaines branches de la philosophie une théologie rationnelle qui se porte plutôt bien, et qui discute sérieusement de la question de l'éternité du monde ou de la représentation de Dieu... Refouler de force la religion dans l'ordre de la psychologie, de l'intime c'est prendre en pleine figure l'émergence d'un religieux nouveau qui se déploie par le pathos, par l'affect, et avec lequel nous nous sommes rendus incapables de discuter.

- La laïcité n'implique pas une pratique religieuse honteuse, effacée, non affirmée. Même très engagée et fervente, la pratique religieuse ne pose pas de difficulté à la laïcité, (qu'on pense ici à l'Abbé Pierre) à partir du moment où elle ne prétend pas imposer un bouleversement de l'organisation collective.

- La laïcité n'est pas le seul respect de la liberté de conscience. Elle est séparation du spirituel et du temporel, primauté de la loi sur les dogmes, recherche de l'intérêt général, aussi la laïcité est-elle à la fois

a) Le refus que l'État joue un rôle déterminant dans la relation de Dieu avec les êtres humains (idée de droite)

b) Le refus que les clergés jouent un rôle déterminant dans l'organisation politique et sociale (idée de gauche)

Motion proposée à la CEN dans le cadre de son débat, motion destinée à être discutée, amendée, votée

STRATEGIE : *La façon dont notre syndicat va se positionner vis-à-vis de la laïcité est important en particulier parce que son champ d'action se situe principalement en milieu confessionnel. Si notre syndicat est perçu par nos collègues comme antireligieux, alors la CGT se destine à rester très minoritaire, tout spécialement dans le primaire où l'attachement et/ou la pression religieuse est considérable. Bouffer du curé n'est pas la vocation de la CGT, sauf à vouloir se faire plaisir en se défoulant un peu et à accepter le jeu proposé par la direction de l'enseignement catholique qui consiste à nous placer en ennemi et non en partenaire social.*

La CGT doit se réinscrire dans la tradition de 1905, la tradition socialiste française de Jaurès, Clémenceau, Brillant et Blum qui est un combat contre le cléricalisme, non contre le clergé, contre la théocratie non contre les religions, un combat pour la liberté de conscience, non pour l'athéisme.

Notre syndicat doit se faire prudent et tolérant vis-à-vis des convictions religieuses des salariés des établissements privés, au risque de se cantonner dans le petit carré des irréductibles.

Notre syndicat doit se faire intelligent. Notre combat est celui du respect des droits et de la dignité des salariés, de leurs intérêts matériels et moraux. Partout où le rapport de force n'est pas en notre faveur (c'est-à-dire l'immense majorité des établissements) il nous faut une stratégie gagnante malgré tout. La première est celle du droit, et on peut même minoritaire, gagner ainsi. C'est souvent bien difficile que le droit sans la force, et long ! La seconde est la position morale. Les patrons cathos se veulent être des gens bien, c'est même une obsession. Impossible pour eux de se voir dans la glace sans une image positive, morale, quasi sainte de leur personne et de leur action. Rares sont parmi eux les cyniques ayant plaisir à vous détruire ou enfoncer, sauf si à leurs yeux vous incarnez le mal, l'antéchrist, l'ennemi, l'athée alors là ils sont des héros, des croisés. Ne leur procurons donc pas cette joie ! Refusons avec constance de nous situer par rapport au caractère confessionnel, ni pro, ni anti. Rappelons leurs que nos métiers sont laïcs par essence et que l'enseignement privé vit, agit grâce et au sein de la république qui est laïque. Mieux encore, il faut utiliser et systématiquement le code moral et doctrinal des religions pour le retourner contre les agissements antisociaux des patrons des écoles confessionnelles. Il faut leur faire honte, au nom même de leurs valeurs si fièrement affichées. Il faut jouer de leur culpabilité judéo-chrétienne. Nos armes sont faibles, luttons avec les leurs ! Citons la Thora, l'Évangile ou le Coran, le projet diocésain ou le projet d'établissement chaque fois que nécessaire. Les patrons des établissements privés se gargarisent de mots, d'idéaux, de valeurs. Et bien soit, et confrontons ces mots et le réel. C'est par notre communication sur cet abîme entre le blabla préchi-précha et le quotidien vécu par les salariés que nous allons attirer et le sourire, et la sympathie et l'adhésion. Enfin, n'oublions pas de les remercier pour chaque mini avancée, c'est bon pour l'égo (souvent colossal) des chefs, ça coûte pas cher, et ça engrange pour l'avenir.

Philippe Onfroy, enseignant d'histoire et géographie,

délégué élu du personnel et du CE, délégué syndical, au collège Saint-Louis, à Paris dans le 18^{ème} arrondissement

Notes

1. La CGT enseignement privé est un syndicat laïc, attaché à la loi de 1905.

2. La CGT enseignement privé veille et promeut partout dans son champ d'action la liberté de conscience et la laïcité.

3. La CGT enseignement privé, parce qu'elle respecte toutes les confessions, s'adresse à tous les salariés quel que soit leur croyance.
4. La CGT enseignement privé affirme que l'enseignement dispensé dans les écoles privées, que celles-ci soient ou non confessionnelles, est laïc de nature. Il n'existe pas de maths, de biologie, de géographie, de littérature ou de sports confessionnels. Toutes les disciplines sont fondées sur des savoirs scientifiques, indépendants des dogmes religieux.
5. La CGT enseignement privé défend la laïcité pour les profs de toutes les écoles privées en ce qu'elle seule garantit la liberté pédagogique et le respect de la conscience tant des profs que des élèves.
6. La CGT enseignement privé, dans les établissements catholiques qui représentent 90% du secteur, veille tout particulièrement à l'application des règles laïques définies dans la loi Debré de 1969 : ouverture à tous les élèves, quel que soit leur sexe, origine, couleur, et confession. Toute action culturelle doit être faite en dehors du temps de cours, sans ôter d'heures de cours, et être réservée exclusivement aux élèves et profs volontaires.
7. La CGT enseignement privé dans les établissements catholiques qui représentent 90% du secteur, où la tentation théocratique revient en force, rappelle aux directions que, non seulement toute pression sur les consciences est contraire à la loi et à la constitution mais aussi à l'Évangile dont elles se réclament puisque c'est Jésus qui a institué la laïcité. Ces directions violent leur propre projet culturel et religieux au profit d'un combat de nature partisan.
8. La CGT enseignement privé demande que dans les établissements privés soit affichée la charte de la laïcité, la même que celle de l'enseignement public.

La laïcité à l'école en 2016 : discrimination et racisme respectables

La laïcité fait l'objet aujourd'hui de débats « passionnés » comme les aiment les médias dominants. Un journal du soir faisant même état d'une « fracture » dans la gauche sur cette question. Il ne faut pas sous-estimer ce débat, signe d'une recomposition idéologique majeure en France. Ce qui est notable en 2016 (et depuis en réalité une vingtaine d'années, nous entrons actuellement dans un « sommet » de ces débats) c'est que les débats de 1905 resurgissent dans un contexte politique très différent et donc pourraient aboutir à une redéfinition de ce qui a fait la laïcité en France pendant plus de cent ans.

Je vais être caricatural. En gros deux blocs se distinguent : un bloc antireligieux et un bloc étatique. Le premier bloc combat toutes les religions car elles sont un obstacle à l'émancipation. Le second bloc entend organiser un contrôle de l'État sur les religions, ce qui peut d'ailleurs faire que c'est la religion qui contrôle l'État.

La loi de 1905, dans laquelle le mot « laïcité » n'apparaît pas, met en place une indépendance du politique par rapport au religieux mais aussi du religieux par rapport à l'État. Un équilibre a été trouvé avec des débats fortement centrés sur l'article 4 de la loi qui concerne l'organisation des cultes (avec la création des associations culturelles gérant les établissements de culte).

La loi de 1905 ignore dès son origine l'Islam. D'ailleurs, elle n'a jamais été appliquée dans les colonies. Je vais être encore caricatural mais je pense que ce refus d'appliquer la loi de 1905 à l'Islam est quelque chose que l'on retrouve avec l'idée de « l'Islam de France » et la mise en place du CFCM par Sarkozy, en totale contradiction avec la loi de 1905 puisque l'on retrouve là un État qui veut contrôler une religion. Tout ce qui concerne donc la volonté d'avoir un « Islam modéré », de fermer tel ou tel lieu de culte pour des mesures de préventions, etc... tout ceci est donc en contradiction avec la loi de 1905. Aucune des mesures de ce type suite aux attentats de 2015 n'ont donné lieu à des condamnations à ce jour (article écrit le 7 mai 2015). La seule justification, politique, reste la volonté d'organiser un Islam « qui respecte les lois de la République ». Est-ce que l'État essaie d'organiser aussi un Judaïsme ou un Christianisme « modéré » ou « qui respecte les lois de la République » ? Non, bien entendu, alors qu'il y aurait beaucoup à dire concernant certaines associations culturelles organisant le culte juif ou chrétien. L'intégrisme religieux, de n'importe quelle religion, doit être combattu. Il est contraire à l'émancipation, à toute société démocratique. Il est contraire à la laïcité. Il est contraire aux valeurs de la République. La loi de 1905 est une loi de séparation qui implique que l'État renonce à contrôler les cultes. L'État laïque n'a rien à dire sur les dogmes religieux.

Le vrai débat aujourd'hui est celui de la place des musulman-e-s et de l'Islam en France, et au fond, de « l'identité française ». Ce n'est pas un hasard si le FN fait de l'identité un marqueur politique aujourd'hui, repris par la droite et même la gauche gouvernementale (avec le « printemps français »). On fait donc dériver la question laïque sur un débat pour/contre la religion musulmane alors que certains débats de fond restent à mener : neutralité de l'espace

public (qui apparaît pour ce quelle est : un contrôle des libertés publiques et individuelles), place des écoles gérées par des associations religieuses, non égalité du traitement des religions...

Cette « laïcité » est donc totalitaire puisqu'elle organise l'espace public, et elle est identitaire.

Et l'école dans tout ça ?

Les débats se sont faits ces dernières années beaucoup autour de l'école. N'oublions pas que dès 1959 avec la loi Debré et 1984 avec le projet de loi Savary, l'école était déjà au cœur du débat sur la laïcité. On l'oublie souvent aujourd'hui en polarisant notre vision sur la question du « voile » mais bien avant cela c'est déjà l'école que se jouait la laïcité. Mes camarades du SNEIP-CGT pourront mieux que moi développer sur les deux exemples ci-dessus. On pourrait parler aussi de certains discours sur l'IVG ou encore au moment de la loi pour le « mariage pour tou-te-s ».

C'est donc la question du « voile » qui a pris en France, et particulièrement à l'école, un essor hallucinant. Comme si toute la laïcité tournait aujourd'hui autour de cette question. La laïcité est utilisée par certain-e-s comme outil de stigmatisation des femmes qui portent le voile, c'est un fait indéniable. Le fond du débat émancipation/oppression, je n'y entrerai pas.

En tout cas, nous sommes 12 ans (loi du 15 mars 2004) après l'adoption de la loi sur les « signes religieux ostensibles » à l'école (dont chacun sait que c'est le « voile » qui était ciblé). Depuis, nous avons eu le droit à la loi anti-niqab, à l'interdiction de sortie scolaires aux mères voilées et puis tout ce qui se « dit » dans les médias.

L'école se retrouve au cœur d'une véritable révolution conservatrice prenant la « laïcité » pour outil.

Cette laïcité est religieuse : voir Sarkozy faisant un parallèle entre le curé et l'instituteur. C'est un problème de fond car cette « laïcité » se place en concurrence avec les religions, faisant de la salle de classe le concurrent du lieu de culte. Comment s'étonner alors des contestations du programme scolaire ? Pourtant, l'espace laïque est un espace non-dogmatique. C'est l'espace religieux qui est dogmatique. L'espace scolaire laïque est un donc un espace pédagogique non dogmatique. Péna-Ruiz, Debray et Finkielkraut sont tous, dans leurs styles, ces théoriciens de ce catéchisme laïc.

Cette laïcité est sécuritaire : la loi de 2004 adresse une interdiction aux élèves ayant un culte et interdit tout débat. De mon expérience personnelle à La Courneuve, cette interdiction est particulièrement violente pour les filles car elle revient le plus souvent à les exclure de l'école publique et à les offrir aux intégristes. Cette laïcité est dictée uniquement par une volonté politique de cibler la religion musulmane car la circulaire de 1936 interdisait aux élèves d'arborer des signes politiques en ciblant les ligues d'extrême-droite et les communistes. La loi de 2004 et la circulaire de 1936 sont des réponses politiques à des situations politiques ponctuelles. Où est la laïcité ?

Cette « laïcité » confond égalité et identité.

Je suis professeur en lycée professionnel. J'ai enseigné à Colombes (92), La Courneuve (93) et à Nîmes (30). Je sais, en gros, qui sont mes élèves. Certain-e-s sont musulmans, d'autres catholiques, ou que-sais-je encore. Certain-e-s même sont racistes. Le fait de « connaître » mes élèves ne m'a jamais empêché de les traiter en égaux. Si le fait de connaître une différence entre deux élèves empêche les enseignant-e-s de les traiter de manière égale, non seulement je pense que les enseignant-e-s en question sont mauvais-e-s (c'est un jugement de valeur) mais surtout le problème est ce qu'il se passe dans la tête des enseignant-e-s qui font cette différence. C'est de la discrimination ou du racisme. Et lorsque c'est l'Etat qui régit cela, c'est de la discrimination respectable ou du racisme respectable.

Notre rôle, en tant que militant-e-s syndicaux et pédagogiques, est de rappeler tout cela et de le combattre. Notre rôle, a fortiori face à un enseignement privé qui se présente de plus en plus comme « ouvert » face à une école publique « fermée », c'est de redonner à cette école publique son véritable sens émancipateur, quelle que soit le sexe, la religion, l'origine ou les opinions des élèves.

Matthieu Brabant

Professeur de mathématiques-sciences-physiques, Militant à la CGT Educ'action Gard-Lozère

Contribution à venir...